Cheikh Abd Ar-razzak Al Badr

Collection LA SCIENCE avant la parole et les actes



LES OEUVRES FRUITS DE LA SCIENCE





IBN BADIS



‘Abd Ar-Razzâq Ibn ‘Abd Al-Mohsin

AL-BADR



LES ŒUVRES
FRUITS DE LA SCIENCE



ثمرة العلم العمل

فضيلة الشيخ

عبد الرزاق بن عبد المحسن البدر

حفظه الله تعالى

LES ŒUVRES
FRUITS DE LA SCIENCE



المدينة النبوية في/٠٦شعبان ١٤٣٣ هجرية

الموضوع : إذن بترجمة وطباعة كتب

بسم الله والصلاة والسلام على رسول الله ﷺ

وبعد

فاني أذنت لدار بن باديس بفرنسا ،بترجمة وطباعة مجموعة رسائلنا المذكورة أسفله إلى اللغة الفرنسية بشرط تحري الدقة ،والأمانة العلمية في الترجمة والبيع بالسعر المخفض

*واجبنا نحو الصحابة
*آية الكرسي وبراهين التوحيد
*أذكار الطهارة والصلاة
*الحج وتهذيب النفوس
*شرح حديث سيد الاستغفار
*فضل الكلمات الأربع
*حقوق كبار السن في الإسلام
*دروس عقدية مستفادة من الحج
*عشر قواعد في الاستقامة
*مختصر فقه الأسماء الحسنى

*القول السديد على من أنكر تقسيم التوحيد
*أثر الأذكار الشرعية في طرد الهم و الغم
*تأملات في مماثلة المؤمن للنخلة
*ثبات عقيدة السلف وسلامتها من التغيُّرات
*التبيين لدعوات المرضى والمصابين
*فوائد مستنبطة من قصة لقمان الحكيم
*منهج أهل السنة في توحيد الأمة
*المختصر المفيد في بيان دلائل أقسام التوحيد
*خطب ومواعظ من حجة الوداع
*تعليقات على واجبنا نحو ما أمر الله به

*آثار الفتن
*من مدرسة الحج
*تكريم الإسلام للمرأة
*مفاتيح الخير
*ثمرة العلم العمل
*كلمة في فقه الدعاء
*العلم وأثره في تزكية النفوس
*كيف تكون مفتاحا للخير
*صفات الزوجة الصالحة

وكتب

عبد الرزاق بن عبد المحسن البدر



Année 1437 de l'Hégire - 2016 G
ISBN: 979-10-91925-14-3

1ère édition
editionsibnbadis@hotmail.com



قال الله سبحانه وتعالى:

﴿ قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾ ﴾

[سورة يوسف]

﴿Dis : "Voici ma voie, j'appelle les gens [à la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs﴾

[Yoûssouf (Joseph): 108]

﴿ ٱدْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِٱلْحِكْمَةِ وَٱلْمَوْعِظَةِ ٱلْحَسَنَةِ ۖ وَجَٰدِلْهُم بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ﴾

[النحل: ١٢٥]

﴿Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) au sentier de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon﴾

[An-Nahl (les Abeilles): 125]

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, nous Le louons, nous implorons Son secours, nous Lui demandons pardon et nous nous repentons vers Lui. Nous cherchons protection auprès de Lui contre notre propre mal et nos mauvaises actions. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer, et celui qu'Il égare ne trouvera point de guide. J'atteste qu'il n'y a point de divinité digne d'être adorée en dehors d'Allah, l'Unique sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. ﷺ, ainsi que sur sa noble famille et sur tous ses compagnons.

Ensuite,

L'importance de la science, sa grande valeur et son statut éminent dans notre religion du monothéisme pur n'échappe à personne. C'est un

fondement essentiel par lequel on commence, et sans elle, il est impossible que la législation divine (Ach-Charî'a) soit établie, et impossible que l'adoration pour laquelle les gens ont été créés se réalise. Sa concrétisation ne saurait se faire sans la science.

Le savoir est un fondement essentiel, une condition sine qua non. C'est le point de départ et une condition préalable, comme Allah ﷻ le mentionne dans le verset suivant:

﴿ فَٱعْلَمْ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا ٱللَّهُ وَٱسْتَغْفِرْ لِذَنۢبِكَ وَلِلْمُؤْمِنِينَ وَٱلْمُؤْمِنَٰتِ ﴾ [محمد: ١٩]

﴿Sache donc qu'en vérité il n'y a point de divinité digne d'être adorée à part Allah et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes﴾
[Sourate Muhammad. V.19].

Il –Exalté soit-Il– commença par la connaissance.

Parmi les invocations que répétait sans cesse notre Prophète ﷺ le matin après la prière de

l'aube, comme cela a été rapporté dans le recueil «(Musnad) de l'imam Ahmad», ainsi que dans le «Sunan d'Ibn Mâjah» et dans d'autres ouvrages, d'après un hadith d'Oum Salama رضي الله عنها: *«Ô Allah, je Te demande de m'accorder une science utile, un bien licite et une œuvre acceptée*[1]*.»*

Il donna ﷺ la primauté, dans son invocation quotidienne, à la science utile sur le bien licite et les œuvres agréées, car Le serviteur ne saurait distinguer une subsistance saine d'une subsistance malsaine, ou une bonne œuvre d'une mauvaise œuvre que par le biais de la science utile.

Ainsi donc, la science utile est une source de clarté pour celui qui la détient, et une lumière par laquelle il est guidé. Allah سبحانه وتعالى a dit:

(1) Rapporté par Ahmad (2/294) et Ibn Mâjah (925). Sa chaîne de narration comporte un rapporteur dont on ne connaît pas le nom, mais le hadith a un «témoin» dans la version d'Abou Ad-Dardâ rapportée par At-Tabarâni dans le chapitre relatif aux invocations (Ad-Dou'â) (670). Pour cette raison, il fut authentifié par Al-Hâfidh Ibn Hajar dans l'ouvrage «Natâ'ij Al-Afkâr» (2/315), et corrigé par Al-Albâni dans l'ouvrage «Sahîh Ibn Mâjah».

﴿ وَكَذَٰلِكَ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ رُوحًا مِّنْ أَمْرِنَا ۚ مَا كُنتَ تَدْرِى مَا ٱلْكِتَٰبُ وَلَا ٱلْإِيمَٰنُ وَلَٰكِن جَعَلْنَٰهُ نُورًا نَّهْدِى بِهِۦ مَن نَّشَآءُ مِنْ عِبَادِنَا ﴾

[الشورى: ٥٢]

﴿Et c'est ainsi que Nous t'avons révélé un esprit [le Coran] provenant de Notre Ordre. Tu n'avais aucune connaissance du Livre ni de la foi; mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs﴾

[Sourate Ach-Chourâ / La consultation: V. 52].

Ainsi donc, la science est une lumière et une source de clarté pour celui qui la détient. L'exemple d'un savant dans une communauté est à l'image d'un groupe de gens qui est dans l'obscurité, et parmi eux se trouve un homme qui tient dans ses mains une lanterne qui leur éclaire le chemin. Cela leur évite de tomber, de marcher sur des épines, et les protège des dangers. Cela leur permet de marcher ensemble en toute sérénité dans le droit chemin.

Pour cette raison, on trouve de nombreux textes et arguments dans le Livre d'Allah ﷻ, ainsi

que dans la tradition de Son Prophète ﷺ qui vantent le mérite de la science, l'honorabilité de son rang, sa grande importance, font l'éloge des hommes de science et proclament la supériorité de leur statut.

Il suffit aux hommes de science, en guise d'honorabilité et de noblesse, qu'Allah سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ a mis Son attestation et la leur sur le même plan d'égalité dans un domaine aussi capital que Son Unicité, dans Sa parole:

﴿ شَهِدَ ٱللَّهُ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَأُو۟لُوا۟ ٱلْعِلْمِ قَآئِمًۢا بِٱلْقِسْطِ ۚ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴾ [آل عمران: ١٨]

﴿***Allah atteste, et aussi les Anges et les doués de science, qu'il n'y a point de divinité à part Lui, le Mainteneur de la justice. Point de divinité à part Lui, le Puissant, le Sage***﴾ [Sourate Âl-Imrân / La Famille d'Imrân: v.18].

Allah سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ a dit également au sujet de l'honorabilité et du mérite des gens de science:

﴿ قُلْ هَلْ يَسْتَوِي ٱلَّذِينَ يَعْلَمُونَ وَٱلَّذِينَ لَا يَعْلَمُونَ ﴾ [الزمر: ٩]

﴿***Dis: «Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas?***﴾ [Sourate Az-Zumar / Les Groupes: v. 9].

Le Tout-Puissant dit encore:

﴿ إِنَّمَا يَخْشَى ٱللَّهَ مِنْ عِبَادِهِ ٱلْعُلَمَٰٓؤُا۟ ﴾ [فاطر: ٢٨]

﴿***Parmi Ses serviteurs, seuls les savants craignent Allah***﴾ [Sourate Fâtir / Le Créateur: V.28].

Le Tout-Puissant dit aussi:

﴿ يَرْفَعِ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مِنكُمْ وَٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ دَرَجَٰتٍ ﴾ [المجادلة: ١١]

﴿***Allah élèvera en degrés ceux d'entre vous qui auront cru et ceux qui auront reçu le savoir***﴾ [Sourate Al-Mujâdalah / La discussion: V. 11].

Il a été dit au sujet du sens de ce verset, qu'Allah élèvera le rang du savant croyant par rapport aux autres croyants qui ne sont pas savants. L'élévation en degrés est une preuve de l'immense mérite et du haut rang des hommes de science.

La parole de notre Prophète ﷺ au sujet du mérite du savoir et des hommes de science a été mentionnée dans ce hadith important et de sens global, rapporté par Abou Ad-Dardâ dans «le Musnad» et dans d'autres recueils:

«Celui qui emprunte un chemin à la recherche de la science, Allah lui facilitera une voie vers le Paradis. Les Anges abaissent leurs ailes (par humilité) devant celui qui est en quête de science, en signe de satisfaction pour ce qu'il fait. Les habitants des cieux et de la terre, jusqu'aux poissons dans l'eau, prient pour son absolution. Le mérite de l'homme de science par rapport à celui d'un dévot est comparable au mérite de la lune, le jour de la pleine lune, par rapport à l'ensemble des autres étoiles. Les hommes de science sont les héritiers des Prophètes; or, les Prophètes n'ont laissé comme héritage ni dinar ni dirham mais ils ont laissé (comme héritage) la science. Celui qui en hérite aura certes recueilli une part énorme»[1].

(1) Rapporté par Ahmad (5/196), Abou-Daoud (3641), At-Tirmidhi (2682), Ibn Mâjah (223) et Ibn Hibbân (88). Cheikh Al-Albâni a dit dans son ouvrage «Sahîh At-Targhîb wa At-Targhîb» (1/17): «Bon en raison d'autres narrations qui le soutiennent (Hassan Li-ghayrih).»

At-Tabarâni a rapporté dans l'ouvrage intitule «Al-Awsat» (Le médian)(1) avec une chaîne de narration reconnue comme bonne, qu'Abou Hourayra ﷺ passa par le marché de Médine; il s'y arrêta un moment et interpella les gens en disant: *«Ô vous les gens du marché! Qu'est-ce qui vous retient? De quoi parles-tu ô Abou-Horayra?! répondirent-ils.*

Il dit: Voilà que l'héritage laissé par le Messager d'Allah est en train d'être partagé, et vous, vous restez là et vous ne partez pas prendre votre part de cet héritage?! Ils dirent: Où se trouve t-il? Il dit: À la mosquée. Ils se rendirent en vitesse à la mosquée. En ressortant de la mosquée, ils trouvèrent Abou Hourayra devant eux qui leur dit: Qu'avez-vous donc?! Ils dirent: Ô Abou Hourayra, nous sommes venus à la mosquée, nous sommes rentrés et nous n'avons vu aucun partage se faire! Celui-ci leur dit alors: N'avez-vous vu personne à la mosquée?! Si, nous avons vu un groupe de personnes prier, un autre en

(1) Sous le numéro (1429). Il a été qualifié de bon par Al-Albâni dans «Sahîh Al-Targhîb» sous le numéro (83).

train de lire le Coran, et un autre évoquer le licite et l'illicite! dirent-ils. Abou Hourayra leur dit alors: Malheur à vous! c'est cela l'héritage de Muhammad».

Voilà ce que voulait dire le Prophète ﷺ en parlant de l'héritage des prophètes. Ces derniers n'ont laissé comme héritage ni dinars ni dirhams, mais ils ont laissé la science. Ainsi, à chaque fois que la part de science d'un serviteur augmente, sa part de l'héritage de la prophétie augmente.

Il a été mentionné dans un hadith rapporté par Mu'âwiya et consigné dans les deux recueils authentiques (Sahihayn), que le Prophète ﷺ a dit: *«Celui à qui Allah veut du bien, Il lui accorde la compréhension de la religion»*[1].

Il a dit: «Le bien». Il employa ce terme de manière indéfinie (Grammaire) par souci d'accentuation (Emphase), pour mettre en exergue son degré d'honorabilité ainsi que la grandeur du fruit récolté et l'impact que la science génère

(1) Hadith rapporté par Al-Boukhâri (81-3116-7312) et Muslim (1037), d'après un hadith rapporté par Mu'âwiya رضي الله عنه.

sur celui qui est versé dans la compréhension de Sa religion.

Donc, le fait que le musulman emprunte le chemin de la science religieuse pour l'acquérir est un des signes qui prouvent qu'Allah – Béni soit-Il – lui veut du bien.

Ibn Al-Qayyim a dit:

«*Cela est vrai lorsqu'on cherche, à travers l'acquisition de la science, sa mise en pratique. Mais si ce qui est recherché est juste l'acquisition de la science religieuse (sans la mettre en pratique), cela n'est pas une preuve qu'Allah lui veut, par cela, du bien*».

Cela signifie qu'on part en quête de savoir pour l'appliquer, avec comme objectif, après l'acquisition de la science, le souci de se débarrasser de son ignorance afin de réaliser une parfaite adoration d'Allah سبحانه وتعالى avec clairvoyance et une guidée d'Allah –Que Son Nom soit béni–. Si cela se passe de cette manière, alors ceci aboutira de façon inéluctable au bien qu'Allah lui veut.

Il rajouta:

«Mais s'il n'a été voulu (par Allah) pour cette personne que la simple acquisition du savoir, alors cela n'est pas une preuve qu'Allah lui veut du bien. En effet, la compréhension dans ce cas de figure, devient une condition de la volonté du bien, tandis que dans le cas précédent, le bien est une conséquence obligatoire[1]*.»*

La science a pour but la mise en pratique. Elle est nécessaire pour œuvrer et pour la concrétisation de l'adoration d'Allah ﷻ. C'est pour cette raison que la science devance la pratique. On commence par celle-ci afin que les actes, les actes d'adoration, les actes d'obéissance (à Allah), et le rapprochement vers Allah ﷻ soient basés sur la clairvoyance, sur la science utile et à partir d'une base saine tirant ses sources du Livre d'Allah (Le Coran) et de la tradition (Sunna) de Son Prophète ﷺ.

À ce sujet, l'orateur (Al-Khatîb) Al-Baghdâdi رحمه الله a rédigé une épître de choix, portant le titre: «Iqtidhâ Al-'Ilm Al-'Amal» comportant un

(1) «Miftâh Dâr As-Sa'âda» (1/65).

ensemble de notions et de paroles importantes ayant trait à ce sujet.

«Iqtidhâ Al-'Ilm Al-'Amal» signifie que la connaissance a pour objectif la mise en pratique (de ces connaissances) et la réalisation de l'adoration d'Allah avec clairvoyance.

Ainsi, si un serviteur a de la science mais ne l'applique pas, il n'aura pas réalisé convenablement la servitude (d'Allah). Il en est de même pour celui qui a des bonnes actions mais qui n'a pas de connaissances. Aussi, il n'aura point réalisé la servitude.

L'adoration d'Allah –Exalté soit-Il– ne sera réalisée que lorsque deux conditions sont réunies: la science utile et les bonnes œuvres, comme le mentionne Allah ﷻ dans le verset suivant:



﴾C'est Lui qui a envoyé Son Messager avec la bonne direction et la religion de vérité﴿ [Sourate At-Tawbah / Le Repentir: V.33].

La bonne direction (Al-Houdâ): c'est la science utile. La religion de vérité: c'est les bonnes œuvres qui rapprochent leur auteur d'Allah, سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ.

C'est avec cela que notre Prophète ﷺ a été envoyé, ainsi que l'ensemble des prophètes.

Afin de marquer un temps d'arrêt sur les preuves et les arguments relatifs au postulat selon lequel la connaissance a pour corollaire la pratique des bonnes actions et au postulat selon lequel l'objectif de l'acquisition de la science est sa mise en pratique. Je citerai dans ce chapitre de nombreux points pour clarifier cette question, ainsi que ce que je peux apporter comme preuves et arguments afférents.

Je dis:

Premier point

La science et les actes, l'objectif des créatures.

Le fait que la science requiert sa mise en pratique est clair, étant donné que l'adorateur doit rechercher ces deux choses. En effet, Allah ﷻ a créé les créatures afin de Le connaître et pour L'adorer (exclusivement).

La preuve du premier postulat est la parole d'Allah ﷻ dans le dernier verset de la Sourate At-Talâq (Le Divorce):

﴿ ٱللَّهُ ٱلَّذِى خَلَقَ سَبْعَ سَمَٰوَٰتٍ وَمِنَ ٱلْأَرْضِ مِثْلَهُنَّ يَتَنَزَّلُ ٱلْأَمْرُ بَيْنَهُنَّ لِتَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ وَأَنَّ ٱللَّهَ قَدْ أَحَاطَ بِكُلِّ شَىْءٍ عِلْمًۢا ﴾ [الطلاق: ١٢]

﴿***Allah qui a créé sept cieux et autant de terres. Entre eux Son commandement descend, afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose de Son savoir***﴾ [At-Talâq: V.12].

Il a dit:

﴿خَلَقَ.............. لِتَعۡلَمُوٓاْ﴾

﴿***Il a créé... afin que vous sachiez***﴾

La science est le but recherché par la créature.

La preuve du second: La parole d'Allah ﷻ se trouvant à la fin de la Sourate Adh-Dhâriyât (Qui éparpillent):

﴿وَمَا خَلَقۡتُ ٱلۡجِنَّ وَٱلۡإِنسَ إِلَّا لِيَعۡبُدُونِ﴾ [الذاريات: ٥٦]

﴿***Je n'ai créé les Djinns et les Hommes que pour qu'ils M'adorent***﴾ [Sourate Adh-Dhariyât. V.56].

Ainsi, la recherche de la connaissance et l'adoration (d'Allah) sont les objectifs des créatures. L'adoration ne saurait se réaliser qu'avec le savoir

utile qui rapproche d'Allah –Exalté soit-Il–.

Donc, celui qui a appris et accompli les bonnes œuvres est celui qui aura réalisé le but de la création. C'est pour cette raison que les hommes de science ont dit: L'Unicité d'Allah (At-Tawhid) pour laquelle nous avons été créés et pour la réalisation de laquelle nous existons repose sur deux parties: une partie liée à la connaissance et une autre liée à la pratique, à savoir, l'unicité dans la connaissance (Al-Ma'rifa) et dans l'affirmation (Al-Ithbât), puis l'unicité dans la volonté et la demande. Ces deux choses sont absolument nécessaires pour concrétiser la soumission à Allah et pour qu'un serviteur soit un véritable adorateur d'Allah, obéissant à Son Seigneur –Exalté soit-Il – avec sincérité.

Quant à celui qui a de la science mais qui n'a pas œuvré, il fait partie de ceux qui ont encouru la colère d'Allah parce qu'il n'a pas réalisé le but de la connaissance. Quant à celui qui a œuvré, qui a fait des efforts dans l'adoration mais a fait cela sans science, il s'est égaré et s'est éloigné du chemin d'Allah et de Sa voie droite.

C'est pour cette raison qu'il nous a été prescrit de réciter, dans la Sourate de l'Ouverture (Al-Fâtiha), cette importante supplication qui est la plus importante des invocations:

﴿ ٱهْدِنَا ٱلصِّرَٰطَ ٱلْمُسْتَقِيمَ ۝٦ صِرَٰطَ ٱلَّذِينَ أَنْعَمْتَ عَلَيْهِمْ غَيْرِ ٱلْمَغْضُوبِ عَلَيْهِمْ وَلَا ٱلضَّآلِّينَ ﴾ [الفاتحة: ٦ – ٧]

{Guide-nous dans le droit chemin. Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés. [Sourate Al-Fâtiha].

Ceux qui ont été comblés de bienfaits sont les gens de science qui ont pratiqué les bonnes œuvres. Les gens qui ont encouru le courroux (d'Allah) sont ceux qui ont la connaissance mais qui n'ont pas pratiqué de bonnes œuvres. Pour cela, Soufyân Ibn 'Uyaynah رَحِمَهُ ٱللَّهُ a dit: «Celui qui est corrompu d'entre nos savants a un trait de ressemblance avec les Juifs. Tandis que celui qui est corrompu parmi nos adorateurs, celui-ci a un trait de ressemblance avec les Chrétiens», car les Juifs ont la connaissance mais n'en font pas usage comme le dit Allah:

﴿ مَثَلُ ٱلَّذِينَ حُمِّلُوا۟ ٱلتَّوْرَىٰةَ ثُمَّ لَمْ يَحْمِلُوهَا كَمَثَلِ ٱلْحِمَارِ ﴾

[الجمعة: ٥]

﴿***Ceux qui ont été chargés de la Thora mais qui ne l'ont pas appliquée sont pareils à l'âne***﴾ [Sourate Al-Jumu'a / Le Vendredi: V.5].

﴿ لَمْ يَحْمِلُوهَا ﴾

﴿***Qui ne l'ont pas appliquée***﴾

ils l'ont apprise, ils ont compris son sens et ce à quoi elle appelle mais ils ne l'ont pas appliquée.

Celui qui est corrompu d'entre nos adorateurs a un trait de ressemblance avec les Chrétiens car les Chrétiens sont des gens de l'innovation en religion, qui pratiquent des choses qu'Allah –Exalté soit-Il– n'a point légiférées ni prescrites à Ses adorateurs.



Deuxième point

Le serviteur sera interrogé sur son savoir et sur ce qu'il en a fait

Le Prophète ﷺ a informé que les gens, le Jour du Jugement Dernier, seront questionnés au sujet du savoir qu'ils ont acquis, qu'en ont-ils fait? Comme cela a été évoqué dans le hadith attribué à Barzata Al-Aslami رضي الله عنه qui a rapporté que le Prophète ﷺ a dit: «Le serviteur ne pourra se déplacer, le jour du jugement, avant qu'on ne lui pose quatre questions. Il ﷺ y mentionna entre autres: *qu'a-t-il fait de son savoir*»[1].

(1) Rapporté par At-Tirmidhi (2417) qui a dit «ce hadith est bon et authentique».

Pour cela, il a été rapporté qu'Abou Ad-Dardâ رضي الله عنه a dit:

> «*Ce que je crains par-dessus tout est que le Jour du Jugement Dernier, mon Seigneur m'interpelle devant toutes les créatures en me disant: Ô 'Owaymir! Qu'as-tu fait de ton savoir?*».

Ceci est une question lourde, une situation terrifiante et une position dangereuse. Un adorateur sera interrogé le Jour du Jugement Dernier sur toute connaissance acquise; il lui sera dit: qu'as-tu fait de ton savoir?

Car le but visé par la science, c'est la pratique des bonnes actions. C'est pour cette raison que chaque individu sera questionné au sujet de son savoir et de ce qu'il en fait.

Il a été rapporté par plus d'un des pieux prédécesseurs, qu'il a dit: «*Ah! Si je pouvais échapper à ma science – il s'agit ici de la science qu'il a acquise –! Juste la quantité nécessaire; ni en ma faveur, ni en ma défaveur*». Ceci indique bien le degré de réserve et de prudence des pieux

prédécesseurs, ainsi que la grande crainte liée à leurs œuvres pieuses et à leur science, comme le disait si bien Hassan Al-Basri رَحِمَهُ ٱللَّهُ: «*Le croyant a réuni la bienfaisance et la crainte, alors que l'hypocrite, quant à lui, il a réuni la mauvaise conduite et l'espoir*». Il est porté sur ça, comme l'avait dit 'Abdallah Ibn Abi Molaïkah رَحِمَهُ ٱللَّهُ: «*J'ai rencontré plus de trente compagnons, tous avaient peur, pour eux-mêmes, de l'hypocrisie*»[1].

Allah a réuni pour eux deux positions importantes: celle de la bienfaisance dans l'accomplissement des bonnes actions, et l'excellence dans l'obéissance. Et en même temps: la crainte d'Allah –Qu'Il soit loué–, que leurs œuvres ne soient pas acceptées.

﴿وَٱلَّذِينَ يُؤْتُونَ مَآ ءَاتَوا۟ وَّقُلُوبُهُمْ وَجِلَةٌ أَنَّهُمْ إِلَىٰ رَبِّهِمْ رَٰجِعُونَ ﴿٦٠﴾﴾

[المؤمنون]

﴾Qui donnent ce qu'ils donnent, tandis

(1) Hadith suspendu (Mu'allaq) par Al-Boukhâri dans son recueil authentique, chapitre: la crainte du musulman de voir son œuvre annulée sans qu'il ne s'en aperçoive. (1/110 avec «Al-Fath»).

que leurs cœurs sont pleins de crainte [à la pensée] qu'ils doivent retourner à leur Seigneur ﴿ [Al-Mu'minûne / Les Croyants: V.60].

'Aïcha ﷺ a dit:

«J'ai questionné le Messager d'Allah au sujet de ce verset; je lui ai dit: Serait-ce ceux qui consomment du vin, qui forniquent et qui volent? Il répondit en disant: «Oh que non, fille du véridique (As-Siddîq)! Ce sont plutôt ceux qui jeûnent, qui prient, qui s'acquittent de l'aumône et qui craignent que leurs actions ne soient pas acceptées d'eux. Ce sont ceux-là qui se précipitent pour accomplir les bonnes œuvres»[1].

Allah ﷻ a dit:

﴿ وَإِذْ يَرْفَعُ إِبْرَٰهِـۧمُ ٱلْقَوَاعِدَ مِنَ ٱلْبَيْتِ وَإِسْمَٰعِيلُ رَبَّنَا تَقَبَّلْ مِنَّآ ﴾ [البقرة: ١٢٧]

﴿Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Maison: «Ô notre Sei-

(1) Rapporté par At-Tirmidhi sous le N° (3175).

gneur, accepte ceci de notre part! ﴾ [Sourate Al-Baqarah / La Vache: V.127].

Wouhayb Ibn Al-Ward رَحِمَهُ ٱللَّهُ a lu ce verset et s'est mis à pleurer. Il dit:

«*Ô ami de l'infiniment Miséricordieux! Tu élevais les assises de la Maison de l'Infiniment Miséricordieux et tu avais peur que cela ne soit pas accepté de toi!*»[1].



(1) Rapporté par Ibn Abi-Hâtim dans son exégèse (1/233). Voir: «Tafsir Ibn Kathîr» (1/253-254/éd. Ach-Cha'b).

Troisième point

L'avertissement et la menace à l'encontre de celui qui n'utilise pas son savoir

Le Coran et la Sunna comportent des avertissements et des menaces envers celui ne fait pas usage de la science qu'il a acquise. Il apprend, il comprend parfaitement, et peut-être même qu'il appelle les gens à cette science, mais il n'en fait pas usage!! Allah –Exalté soit-Il– a dit:

﴿ يَٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ لِمَ تَقُولُونَ مَا لَا تَفۡعَلُونَ ۝٢ كَبُرَ مَقۡتًا عِندَ ٱللَّهِ أَن تَقُولُواْ مَا لَا تَفۡعَلُونَ ۝٣ ﴾ [الصف]

﴿***Ô vous qui avez cru! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas? (2) C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas***﴾ [Sourate As-Saff / Le Rang].

Allah سُبْحَانَهُ وَتَعَالَى dit encore:

﴿ أَتَأْمُرُونَ ٱلنَّاسَ بِٱلْبِرِّ وَتَنسَوْنَ أَنفُسَكُمْ وَأَنتُمْ تَتْلُونَ ٱلْكِتَٰبَ ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٤٤﴾ ﴾ [البقرة]

﴿***Commanderez-vous aux autres de faire le bien, et vous oubliez vous-mêmes de le faire, alors que vous récitez le Livre? Êtes-vous dépourvus de raison?***﴾ [Sourate Al-Baqarah / La Vache: V.44].

Il –Exalté soit-Il– dit aussi au sujet de Son Prophète, Chou'ayb –Paix sur lui –:

﴿ وَمَآ أُرِيدُ أَنْ أُخَالِفَكُمْ إِلَىٰ مَآ أَنْهَىٰكُمْ عَنْهُ ﴾ [هود: ٨٨]

﴿***Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis (d'accomplir)***﴾ [Sourate Hûd: V.88].

Voici donc trois versets coraniques se rapportant à cette question.

Il a été évoqué dans un hadith, qui est le hadith d'Oussâma ﷺ rapporté dans les deux recueils de hadiths authentiques (Sahihayn)[1] et dans d'autres, que le Prophète ﷺ a dit:

«On ramènera un homme, le Jour du Jugement dernier, on le culbutera en Enfer et ses entrailles se déverseront. Il tournera autour comme tourne un âne autour d'une meule. Les habitants de l'Enfer viendront vers lui et lui diront: «Ô untel! Que fais-tu là? Ne nous commandais-tu pas de faire le bien et ne nous interdisais-tu pas d'accomplir le blâmable?! Il dit: Si, je vous recommandais le bien alors que je ne le faisais pas, et je vous interdisais le blâmable mais je le faisais».

Il a été rapporté dans le «Musnad de l'Imam Ahmad»[2], d'après un hadith d'Anas ﷺ que le Prophète ﷺ a vu, la nuit de son Ascension aux

(1) Al-Boukhâri (3267) et Muslim (2989) d'après Oussâma Ibn Zayd.

(2) (3/120) Cheikh Al-Albâni l'a authentifié dans son recueil «As-Sahîha» (291).

cieux, un groupe de personnes dont les lèvres étaient rognées par des cisailles de feu. Il dit: Qui sont ces gens-là? On lui dit: Ce sont des prédicateurs d'entre les gens de ta communauté. Ils ordonnaient aux gens de faire le bien et ils oubliaient eux-mêmes de le faire alors même qu'ils récitaient le Livre. Étaient-ils donc dépourvus de raison».

Il y a dans le Coran et dans la Sunna une menace envers celui qui n'utilise pas son savoir et envers celui qui prêche mais qui ne fait pas ce à quoi il appelle. Les gens tirent plus avantage de son savoir qu'il n'en tire pour lui-même. Son cas est semblable à la mèche d'une bougie qui éclaire les autres en se consumant elle-même. C'est pourquoi Mutarrif Ibn 'Abd Allah Ibn Ach-Chikhîr, un des grands successeurs des compagnons, digne de confiance et adorateur, avait pour habitude de chercher protection auprès d'Allah contre ce genre de situation. Il disait dans ses supplications:

«Ô Allah, je cherche protection auprès de Toi contre le fait que quelqu'un d'autre puisse

se retrouver plus heureux que moi pour ce que Tu m'as appris et je cherche protection auprès de Toi contre le fait d'être un exemple servant de leçon pour autrui»(1).

C'est une supplication importante; Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya, رَحِمَهُ ٱللَّهُ, a dit:

«C'est l'une des meilleures supplications»(2).



(1) Rapporté par l'Imam Ahmad dans l'ouvrage intitulé «Az-Zouhd»: n° (1358).

(2) «Recueil d'avis juridiques (Majmou' Al Fatâwâ)» (14/307).

Quatrième point

Les actes, une cause pour entrer au Paradis.

Les preuves tirées de la législation islamique mentionnent que la pratique des œuvres qui rapprochent leurs auteurs d'Allah –Exalté soit-Il– sont une réserve pour le serviteur le Jour de la Résurrection. Cela lui permettra de gagner l'agrément d'Allah –Exalté soit-Il– ainsi que Son Paradis. C'est pour cela qu'il y a environ une cinquantaine de versets dans le Coran citant la récompense relative à la foi et à la pratique des bonnes œuvres. Tout en sachant que la pratique des bonnes œuvres fait partie intégrante de ce qu'on appelle la foi. Mais pour mettre en exergue le

rang de la pratique des bonnes œuvres, pour montrer sa grande importance et l'élévation de son rang, elle est citée en particulier après une généralité, comme cela est indiqué dans les versets suivants:

﴿ وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ أَصْحَٰبُ ٱلْجَنَّةِ ۖ هُمْ فِيهَا خَٰلِدُونَ ﴿٨٢﴾ ﴾ [البقرة: ٨٢]

﴿***Et ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres, ceux-là sont les gens du Paradis; Ils y demeureront éternellement***﴾ [Sourate Al-Baqarah / La Vache (V.82)].

﴿ مَنْ عَمِلَ صَٰلِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَنُحْيِيَنَّهُۥ حَيَوٰةً طَيِّبَةً ۖ وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٧﴾ ﴾ [النحل: ٩٧]

﴿***Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions***﴾ [Sourate An-Nahl / Les Abeilles: V.97].

﴿ وَنُودُوٓا۟ أَن تِلْكُمُ ٱلْجَنَّةُ أُورِثْتُمُوهَا بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٤٣﴾ ﴾ [الأعراف: ٤٣]

﴿***Et on leur proclamera: Voilà le Paradis qui vous a été donné en héritage pour ce que vous faisiez***﴾ [Sourate Al-'Arâf: (V.43)].

Puis

﴿ ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ طَيِّبِينَ ۙ يَقُولُونَ سَلَٰمٌ عَلَيْكُمُ ٱدْخُلُوا۟ ٱلْجَنَّةَ بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٣٢﴾ ﴾ [النحل: ٣٢]

﴿***Ceux dont les Anges reprennent l'âme -alors qu'ils sont bons- les Anges leur disent: Paix sur vous! Entrez au Paradis, pour ce que vous faisiez***﴾ [Sourate An-Nahl / Les Abeilles: (V.32)].

Les versets se rapportant à ce sujet sont très nombreux. La pratique des bonnes œuvres est une cause pour entrer au Paradis.

Puis cette parole du Prophète ﷺ: «*Personne ne rentrera au Paradis grâce à ses actions*», dans le sens de la compensation et de la contrepartie. Pour le reste, la pratique des bonnes actions est l'une des causes pour rentrer au Paradis mais

l'entrée au Paradis ne se fera qu'avec la Clémence et la Miséricorde d'Allah ﷻ.

Ils dirent: Même pas toi, ô Envoyé d'Allah?! Il répondit: Non, même pas moi, à moins qu'Allah ne m'enveloppe de Sa Miséricorde et de Sa Grâce»[1].

La pratique des bonnes actions ne suffit pas pour qu'une personne rentre, à titre compensatoire, au Paradis; la pratique de bonnes œuvres n'étant qu'une des causes. L'entrée au Paradis ne se fera qu'avec la Clémence et la Grâce d'Allah.

D'autant plus que les œuvres accomplies par le serviteur font elle-même partie de la Clémence d'Allah et de Sa Grâce envers lui, comme cela apparaît très clairement dans le verset suivant:

﴿ وَلَوْلَا فَضْلُ ٱللَّهِ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَتُهُۥ مَا زَكَىٰ مِنكُم مِّنْ أَحَدٍ أَبَدًا وَلَٰكِنَّ ٱللَّهَ يُزَكِّى مَن يَشَآءُ ﴾ [النور: ٢١]

﴿Et n'eussent été la Grâce d'Allah envers vous et Sa Miséricorde, nul d'entre vous

(1) Hadith rapporté par Al-Boukhâri (5673) et Muslim (2816).

n'aurait jamais été pur. Mais Allah purifie qui Il veut ﴾ [Sourate An-Nûr / La Lumière (V.21)].



Cinquième point

La course des pieux prédécesseurs ﵏ pour l'application de la science

Ce qui met en évidence ce dénominateur commun aux pieux prédécesseurs –qu'Allah les agrée– est la situation extraordinaire qui prévalait dès lors, dans leur prise d'initiative, leur empressement, leur persévérance dans la pratique des bonnes œuvres et la mise en pratique de la science dès qu'ils l'entendaient de la bouche de l'Envoyé d'Allah ﷺ. Ils se hâtaient pour mettre en pratique de façon extraordinaire, avec une telle rapidité ce qu'il – prières et salutations d'Allah lui

– leur ordonnait de faire, avec persévérance.

On rapporta à ce sujet de nombreuses paroles mettant en évidence leur grand intérêt et leur total dévouement à la mise en pratique des ordres du Prophète.

Parmi ces paroles, ce qui a été rapporté dans les deux recueils authentiques (Sahihayn)[1] et dans d'autres ouvrages, selon 'Ali رضي الله عنه dans le récit de Fâtima رضي الله عنها, la fille du Prophète ﷺ lorsqu'elle vint réclamer un domestique. ﷺ lui dit: «Ne veux-tu pas que je t'indique ce qui est meilleur qu'un domestique? Quand tu vas au lit, glorifie Allah trente-trois fois, loue-Le trente-trois fois et exprime Sa grandeur trente-trois fois». 'Ali رضي الله عنه a dit: Je n'ai pas cessé de dire cela depuis que je l'ai entendu de la bouche de l'Envoyé d'Allah ﷺ.

Un des auditeurs présents mentionna alors une nuit particulièrement difficile qui laisserait tout individu dans le désarroi; il dit: Même durant la nuit de Siffîn?! – il s'agit de la nuit qui a

(1) «Sahîh Al-Boukhâri» (5362) et Sahîh Muslim (2727).

précédé la célèbre bataille – Même durant la nuit qui a précédé la bataille de Siffîn, répondit-Il.

D'après Daoud ibn Abi Hind, d'après An-Nou'mân Ibn Sâlim, d'après 'Amr Ibn Aws, celui-ci a dit: Anbassah Ibn Abi Soufyân m'a narré un hadith, lors de la maladie qui entraîna sa mort, à titre de confidence. Il dit: J'ai entendu Oum Habîba dire: J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire: «Quiconque accomplit douze unités de prière (Rak'a) dans la journée, une demeure lui sera édifiée au Paradis». Oum Habîba dit alors: «Je ne les ai pas délaissées depuis que j'ai entendu l'Envoyé d'Allah ﷺ le dire.» 'Anbassah a dit: Je ne les ai pas délaissées depuis que je l'ai entendu d'Oum Habîba.

'Amr Ibn Aws a dit:

Je ne les ai plus délaissées depuis que j'ai entendu 'Anbassah le dire. An-Nou'mân Ibn Sâlim a dit: Je ne les ai pas délaissées depuis que j'ai entendu 'Amr Ibn Aws le raconter. Rapporté par Muslim[1].

(1) (722).

Ceci est la marque d'une ardeur et d'une haute aspiration dans l'empressement et la persévérance dans la mise en pratique des bonnes œuvres.

Il a été rapporté dans le recueil authentique d'Al-Boukhâri[1], d'après une narration d'Abou Hourayra ﵁ qui a dit:

> *«Il m'a été enjoint par mon ami intime (de faire) trois choses que je ne délaisserai qu'à ma mort. Le jeûne de trois jours par mois, la prière de Dohâ et de ne dormir qu'après avoir accompli la prière unitaire (Witr)».*

Un hadith similaire a été consigné dans le recueil authentique de Muslim[2], d'après une narration rapportée par Abou Ad-Dardâ ﵁ dans laquelle il a dit: *«Mon ami m'a recommandé de faire trois choses que je ne délaisserai pas tant que je suis en vie»*; il cita ces trois recommandations.

Un autre exemple rapporté par un jeune

(1) (1178).

(2) (728).

compagnon qui n'est autre que 'Omar Ibn Abi Salama ﷺ dans lequel il dit: J'étais un enfant assis sur les genoux de l'Envoyé d'Allah ﷺ. Ma main se baladait dans le plat, puis il me dit: «*Ô petit! Prononce le Nom d'Allah, mange avec ta main droite et mange ce qu'il y a devant toi*». Hadith unanimement reconnu authentique[1]. Al-Boukhâri ajouta: «*Je n'ai alors pas cessé de manger de la sorte depuis*». C'est-à-dire, depuis qu'il a entendu cette recommandation quand il était petit, assis sur les genoux de l'Envoyé d'Allah ﷺ. Cela fut sa manière de manger depuis ce jour».

Nous constatons (de nos jours) que malgré les réprimandes, les interdictions et les rappels incessants, une, deux ou même trois fois, les enfants n'écoutent pas, alors que ce compagnon n'était qu'un petit enfant, mais il a obéi dès la première fois; il a dit: «Je n'ai pas cessé de manger de la sorte depuis ce jour-là».

Ceci met en évidence, concernant ce point,

(1) Al-Boukhâri (5376) et Muslim (2022).

l'empressement d'une part, et l'assiduité d'autre part, jusqu'à la mort.

Quand on examine avec attention la biographie des pieux prédécesseurs qui ont succédé aux compagnons, on constate que de nombreuses citations magnifiques dans ce sens ont été rapportées, telle que cette parole de Soufyân Ath-Thawri رحمه الله qui a dit: «*Il n'y a pas un hadith du Messager d'Allah* ﷺ *qui ne me soit parvenu, sans que je ne le mette à exécution*».

'Amr Ibn Qaïs Al-Malâ'î رحمه الله a dit

«*Quand un hadith de l'Envoyé d'Allah* ﷺ *te parvient, mets le en pratique dans tes œuvres ne serait-ce qu'une seule fois et tu feras partie des siens*».

Sa parole: «*Mets le en pratique dans tes œuvres ne serait-ce qu'une fois*», concerne les actes surérogatoires (Sunan) et les actes recommandés. Quant aux actes obligatoires et aux prescriptions religieuses (Fardh), le fait de les mettre en pratique dans ses œuvres qu'une seule fois ne saurait suffire pour faire partie des siens.

Ibn Al-Qayyim رحمه الله a rapporté de son maître – Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya –, lorsqu'Ibn Al-Qayyim a évoqué le hadith d'Abi Oumâmah qui rapporta un hadith du Prophète ﷺ dans lequel il est dit:

«Celui qui récite le verset du Piédestal (Al-Koursi) après chaque fin de prière, rien ne le privera d'aller au Paradis si ce n'est la mort».

Ibn Al-Qayyim a dit:

«Il m'est parvenu que Cheikh Al-Islam Ibn Taymiyya a dit: «Je n'ai pas cessé de le faire après chaque prière»[1].

Il a été rapporté que l'Imam Ahmad رحمه الله a dit: «Je n'ai pas écrit un hadith – et il avait écrit le «Musnad» dont le volume et les innombrables hadiths qui s'y trouvent sont connus –, donc «*Je n'ai point écrit un seul hadith sans l'avoir mis à exécution dans mes œuvres au point où quand j'ai appris que le Prophète ﷺ s'est fait poser des*

(1) «Zâd Al-Ma'âd» (Provisions de l'Au-delà) (1/285).

ventouses (Hijâmah) et qu'il a donné au praticien un dinar, je me suis fait poser des ventouses et j'ai payé un dinar».

Ceci est la voie des pieux prédécesseurs dans leur application, leur assiduité, leur persistance, et la grande importance qu'ils accordaient à la science en s'empressant de l'appliquer et de persévérer dans sa mise en pratique.



Sixième point

L'empressement des pieux prédécesseurs ﷺ dans le délaissement des interdits

Sur le plan des interdits , ils faisaient également preuve d'un empressement et d'une assiduité exemplaire.

À cet effet, il a été mentionné dans les deux recueils authentiques[1] d'après 'Omar ﷺ, que le Prophète ﷺ a dit: «*Allah vous a interdit de jurer par vos parents*». Le Prophète ﷺ l'a entendu jurer sur ses parents, comme cela a été rapporté dans certaines narrations. Nous

(1) Al-Boukhâri (6647) et Muslim (1646).

constatons ici que les gens avaient l'habitude de jurer par leurs parents à l'époque de l'ignorance qui a précédé l'avènement de l'Islam. Leurs langues s'en étaient accoutumées. ʿOmar dit alors: «J'ai entendu l'Envoyé d'Allah ﷺ dire: «*Allah vous interdit de jurer par vos parents*». ʿOmar dit: «*Par Allah, je n'ai plus juré de la sorte depuis que j'ai entendu le Prophète* ﷺ, *parlant moi-même ou rapportant les paroles de quelqu'un d'autre.*

Parmi les anecdotes qu'on raconte à ce sujet –je ne cite cela qu'à titre comparatif, et aussi afin de bien mettre en évidence l'ardeur des pieux prédécesseurs et la grande importance qu'ils accordaient à cette question–, on raconte qu'un homme a entendu un individu jurer par le Prophète. L'homme le conseilla et lui expliqua avec les arguments à l'appui jusqu'à l'avoir convaincu de ne plus jurer de la sorte. Pour lui prouver qu'il a bien compris la leçon, l'individu dit alors: Par le Prophète! Je ne jurerai plus, à partir de ce jour, par le Prophète! Nous constatons que dès lors que la langue a pris une habitude, il est

difficile de s'en débarrasser et de persévérer sans que ne survienne ne serait-ce qu'un dérapage de la langue. Mais 'Omar رضي الله عنه a juré en disant: *«Par Allah! Je n'ai plus juré de cette façon ni en parlant ni en rapportant les paroles des autres».*

Ceci nous montre bien la grande importance que les pieux prédécesseurs accordaient à la science. Dès que l'un d'eux entendait un hadith ayant trait à l'obligation ou à la réprimande, il se mettait dans l'obligation de l'appliquer avec une assiduité extraordinaire, même dans les choses habituelles.

À ce sujet, on évoquera le hadith rapporté par Anas, dans les deux recueils authentiques[1]. Celui-ci était, à cette époque, un domestique chez Abu Talhah. Un jour, il leur versait à boire du vin, et ce, avant sa prohibition. Alors qu'il était en train de leur servir à boire, un individu entra chez eux en s'écriant: Le vin est prohibé. Ils ordonnèrent de le déverser sur le champ, en dépit de l'attachement des gens à sa boisson. Les gens déversèrent alors ce qu'ils possédaient

---

(1) Al-Boukhâri (4617) et Muslim (1980).

comme réserves de vin sans attendre. Ce fut leur dernier contact avec ce breuvage.

Aussi, ce qui a été rapporté dans le Sahîh de Muslim[1] selon Ibn 'Abbâs ﷺ qui rapporta que l'Envoyé d'Allah ﷺ a vu une bague en or sur le doigt d'un homme. Le Prophète s'en empara, la jeta par terre et dit: «L'un d'entre vous prendra t-il volontairement une braise ardente et la laissera dans sa main». On dit à cet homme après que le Messager d'Allah ﷺ fût parti: Reprends ta bague et obtiens-en un gain pour ta famille (c'est-à-dire, vends-la).

Cet usage est permis. Il dit:

«Par Allah! Je ne la reprendrai jamais alors que le Messager d'Allah ﷺ l'a jetée par terre».

Il a renoncé à une chose permise en raison de sa grande prudence et de son engagement total envers tout ce qui émane du Prophète ﷺ.

(1) (2090).

Septième point

La pratique, cause de la consolidation de la science et de son enracinement

L'application dans la pratique des bonnes œuvres est un moyen de consolider, d'enraciner et de fortifier la science. Ainsi, si on néglige la pratique, la science disparaît, comme cela est rapporté par 'Ali qui a dit: «*La pratique a appelé le savoir. Qu'il lui réponde favorablement, sinon il s'en ira*»[1]. C'est-à-dire, il ne restera pas. La pratique basée sur le savoir est une cause de la consoli-

(1) Rapporté par Ibn 'Assâkir dans «Dhammi man lam Ya'mal Bi'ilmihi» (Page: 38).

dation de cette science. C'est pour cela qu'il a été rapporté qu'Ach-Cha'bi رحمه الله a dit: «*Afin de mémoriser le hadith, nous nous aidions de sa mise en application*»[1]. Il a été rapporté qu'Abou Ad-Dardâ, qu'Allah l'agrée, a dit: «*Tu ne seras pas un savant si tu n'as pas étudié et tu ne seras pas étudiant jusqu'à ce que tu appliques ce que tu as appris*»[2].

Nombreux sont les récits des pieux prédécesseurs رحمهم الله qui ont été rapportés à ce sujet. Ainsi, si un musulman examine de près la situation pratique des pieux prédécesseurs, il constatera cela de façon claire et évidente dans leurs biographies remarquables et leurs récits bénis. Qu'Allah les agrée, leur fasse miséricorde et qu'Il nous réunisse tous avec les pieux d'entre Ses adorateurs.



---

(1) Rapporté par Ibn 'Abd Al-Barr dans «Jâmi' Bayân Al-'Ilm» (1/709).

(2) Rapporté par Al-Khatîb dans «Al-Iqtidhâ» (16-17).

Huitième point

La pratique avec science est plus persuasive pour la prédication

La pratique de bonnes actions basée sur le savoir est plus persuasive en matière de prédication que la parole sans les actes.

﴿وَمَآ أُرِيدُ أَنْ أُخَالِفَكُمْ إِلَىٰ مَآ أَنْهَىٰكُمْ عَنْهُ﴾ [هود: ٨٨]

﴿***Nous avons vu précédemment la Parole d'Allah –Exalté soit-Il– relative à Chou'ayb: «Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis (de faire)***﴾ [Sourate Hûd. (V.88)].

Il a été rapporté que Mâlik Ibn Dinâr رحمه الله

a dit:

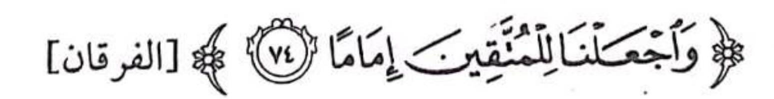
«Quand le savant ne fait pas suivre son savoir par la pratique des bonnes œuvres, son exhortation cesse de faire effet dans les cœurs comme la pluie cesse de tomber dès que le ciel s'éclaircit»(1).

Il a été rapporté qu'Al-Ma'moun a dit:

«Nous avons plus besoin d'être exhortés par les actes que par les paroles»(2).

Car celui qui pratique les bonnes œuvres et persévère, sa pratique et sa persévérance sont en elles-mêmes une prédication. Cela devient pour les gens un exemple et un bon modèle à suivre.

Il devient de ce fait un guide (imam). Allah – Le Très-Haut – a dit:



﴿Et fais de nous un guide pour les pieux﴾

[Sourate Al-Furqân / Le Discernement: (V.74)].

(1) Hadith rapporté par Al-Boukhâri dans «Al-Iqtidhâ» (97).

(2) «Jâmi' Bayân Al-'Ilm» (1236).

Nul ne peut atteindre ce statut de guide (Imam) sauf s'il réunit les qualités de piété, de sorte qu'il devienne un bon exemple à suivre dans la réalisation des bonnes œuvres. Quant à celui qui a une science abondante, mais ne fait pas partie des gens qui pratiquent les bonnes œuvres, il ne tire pas avantage de ce qu'il connaît et son savoir ne saurait être bénéfique aux autres.

Parmi les situations qui ont eu sur moi un impact, je me rappelle qu'une fois, j'ai rendu visite à une personne d'un âge avancé parmi les fidèles, dans la mosquée où il avait l'habitude de prier. C'était quelqu'un de pieux qui fréquente assidûment la mosquée, il attendait après une prière, la prière suivante. Je l'ai salué, puis je me suis adressé à lui en disant: Plaise à Allah, dans votre quartier-ci, il y a un groupe d'étudiants en théologie. Il dit: Dans notre quartier-ci?! Oui, dans votre quartier, plaise à Allah, il y a un groupe d'étudiants en religion. Répondis-je. Il dit: Dans notre quartier-ci! Il me répétait cela en guise de stupéfaction par rapport à mon affirmation. Il dit alors: Notre quartier-ci?! Je dis: Oui. Il dit alors: Ô mon fils!

Celui qui ne veille pas à accomplir la prière (à la mosquée) avec les fidèles n'est pas un étudiant en quête de science (Tâlib 'Ilm).

Parfois, certaines personnes étudient, apprennent et révisent beaucoup mais tu ne les vois pas, ou très peu à la mosquée, notamment lors de la prière de l'aube (Fajr). Si cette obligation importante est négligée alors qu'elle est le pilier de l'Islam le plus important après les deux attestations de foi, et la première chose sur laquelle un individu sera questionné le Jour de la Résurrection, on se demande où est alors l'impact de la science?! Les compagnons –qu'Allah les agrée– comme cela a été rapporté au sujet d'Ibn 'Omar, disaient: «Quand on ne voyait pas une personne à la prière de l'aube et à celle du soir (Ichâ), on se mettait à douter de lui»[1] - Hadith unanimement reconnu authentique[2].

À notre époque-ci, à l'ère des veillées nocturnes, nombreuses sont les fois où la prière de l'aube est perdue et négligée. Il arrive même

(1) Rapporté par At-Tabarâni dans «Al-Mu'jam Al-Kabîr» (12/271), Ibn Khouzayma (1405) et ibn Hibbân (2099).

(2) Rapporté par Al-Boukhâri (657) et Muslim (651).

qu'un individu veille tard la nuit dans des discussions sur diverses questions religieuses, puis au petit matin, il ne se lève pas pour s'acquitter de la prière de l'aube! Quand bien même, un individu passe sa nuit à mémoriser le Coran et à le psalmodier, s'il fait cela au détriment de la prière de l'aube, alors sa veillée devient un acte interdit. Il sera coupable de péché pour sa veillée nocturne.

La prière la plus négligée à notre époque est incontestablement la meilleure des prières, comme cela est consigné dans le hadith dans lequel le Prophète ﷺ a dit: «*La meilleure des prières auprès d'Allah, c'est la prière de l'aube le jour du Vendredi, effectuée en commun*». Hadith rapporté par Abou Nu'aym dans «Al-Hilyah». Sa chaîne de narration a été corrigée par Cheikh Al-Albâni رحمه الله[1]. Et la prière de l'aube, le jour du Vendredi, en groupe à la mosquée, est celle qui est la plus négligée de nos jours?!

Interrogeons à ce sujet les imams des mosquées. La nuit qui précède le Vendredi coïncide

(1) «Hilyatu Al-Awliyâ'» (7/207). Voir: «Al-Silsilah As-Sahîha» (1566).

avec le repos hebdomadaire; c'est une nuit de veille, les gens veillent très tard la nuit, dorment très tard et délaissent de ce fait la prière de l'aube.

Le meilleur d'entre ces gens est celui qui vient à la prière de l'aube en retard, tout endormi et fatigué. Sa tête est alourdie par le sommeil, et par conséquent, il n'accomplit pas cette prière comme il se doit.

S'il sait que l'imam de la mosquée récite, lors de la première rak'a de la prière de l'aube, la sourate «As-Sajdah (La Prosternation) et dans la seconde rak'a, la Sourate «S'est-il écoulé» (Al-Insân), alors dans ce cas, il ne viendra qu'à la fin de la seconde rak'a.

Où est alors dans ce cas le fruit de la science, si ce dont on parle concerne un acte prescrit au sujet duquel un serviteur d'Allah sera questionné en premier, le Jour de la Résurrection?! Celui qui la néglige, négligera inévitablement les choses de moindre importance.

Neuvième point

Implorer l'aide d'Allah pour œuvrer avec science

Nous avons déjà évoqué que le Prophète ﷺ disait chaque jour, comme cela est mentionné dans le hadith d'Oum Salama رضي الله عنها de façon régulière, cette supplication: «*Ô Allah! Je t'implore de m'accorder une science utile, un bien licite et une œuvre acceptée*».

Cette supplication bénie correspond tout-à-fait à ce qu'il faut dire au début de la journée car la journée est le champ d'action, et l'objectif quotidien du musulman se résume uniquement à ces trois choses, sans une quatrième: une science utile, des œuvres agréées et une

subsistance licite. Pour cette raison, il convient de commencer sa journée, après s'être acquitté de la prière de l'aube, par cette supplication. «Ô *Allah! Je t'implore de m'accorder une science utile, un bien licite et une œuvre acceptée»*. Après cela, tu vaques à tes occupations alors que tu as sollicité l'aide d'Allah, en Lui demandant de t'accorder Son aide dans l'acquisition de la science utile, dans l'effort pour accomplir les bonnes œuvres et dans l'acquisition de la subsistance.



Dixième point

Le blâme pour celui qui ne s'affaire pas à la pratique des bonnes œuvres

Il a été rapporté des pieux prédécesseurs رَحِمَهُمُ اللهُ de nombreuses paroles au sujet de la condamnation relative à celui qui n'accorde pas de temps à la pratique des bonnes œuvres. Parmi ces paroles, celle d'Abou Hourayra رَضِيَ اللهُ عَنْهُ : «*L'exemple d'une science qui n'est pas mise en application (par son détenteur) est comme un trésor dont aucune part n'est dépensée dans le sentier d'Allah* سُبْحَانَهُ وَتَعَالَى»(1).

(1) Rapporté par Al-Khatîb dans «Al-Iqtidhâ» (12). Al-Albâni a dit: «Sa chaîne de narration est arrêtée (Mawquf: Narration d'un compagnon qui ne remonte pas jusqu'au Prophète ﷺ). «Hadith convenable».

L'imam Ahmad fut questionné au sujet d'un homme qui écrit beaucoup de hadiths; il dit: «Il lui convient d'accomplir autant de bonnes œuvres qu'il écrit de hadiths», puis il dit: «Les chemins menant à la science sont comme ceux menant l'acquisition des biens, lorsque les biens acquis augmentent, la Zakât augmente»[1].

Al-Khatîb a dit: «Autant la richesse ne sert que si on la dépense, la science acquise ne sert son titulaire que si celui-ci l'utilise pour accomplir de bonnes œuvres, et en a respecté les exigences.

Que chacun se remette donc en question, et qu'il profite de son temps, car le séjour est court, le long voyage est proche, le chemin est terrifiant, la tromperie est dominante, le danger est grave, le scrutateur est clairvoyant, Allah –Le Très-Haut– est à l'affût et c'est vers Lui le retour.

﴿ فَمَن يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ خَيْرًا يَرَهُۥ ۝٧ وَمَن يَعْمَلْ مِثْقَالَ ذَرَّةٍ شَرًّا يَرَهُۥ ﴾ [الزلزلة: ٧ - ٨]

(1) Idem (148).

﴿***Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra (7) et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra(8)***﴾. [Sourate Al-Zalzalah / La Secousse][1].

Hassan Al-Basri رحمه الله *a dit: «Le Coran a été révélé pour être appliqué mais les gens ont fait de sa psalmodie leur mise en application».*

Ceci a été évoqué par Ibn Al-Jawzi dans son ouvrage «Talbîss Iblîss»[2]. Il a dit: «C'est-à-dire, ils se sont contentés de sa psalmodie et ils ont délaissé sa mise en pratique».

Un homme dit à Ibrahim Ibn Adham: «Allah – Le Très-Haut – a dit:

﴿ ادْعُونِي أَسْتَجِبْ لَكُمْ ﴾ [غافر: ٦٠]

﴿***Invoquez-Moi, Je vous répondrai***﴾ [Sourate Ghâfir /Le Pardonneur: (V.60)].

Pourquoi alors nous appelons et nos appels ne sont pas exaucés?! Alors Ibrahim de lui répondre:

(1) Idem (Page: 20).

(2) (Page 137).

À cause de cinq choses. L'homme lui dit: Quelles sont-elles?! Il dit: Vous avez su qui est Allah et vous ne vous êtes pas acquittés de Ses droits, vous avez lu le Coran mais vous ne l'avez pas mis en application, vous avez dit: Nous aimons l'Envoyé d'Allah ﷺ mais vous avez abandonné sa sunna, vous avez dit: Nous implorons Allah pour maudire Satan mais vous lui obéissez, et la cinquième: Vous fermez les yeux sur vos défauts et vous suivez ceux des autres»[1].

Soufyân Ath-Thawri a dit: Qu'Allah fasse miséricorde à Abu Hazm[2] qui a dit: *«De nos jours, les gens se contentent de la science et délaissent les oeuvres»*[3].

Mâlik Ibn Dinâr a dit: *«Lorsque le serviteur recherche la science dans le but de la mettre en pratique, sa science le rendra humble, mais s'il la recherche pour autre chose que cela, son impudicité ou sa vanité augmentera»*[4].

---

(1) «Jâmi' Bayân Al-'Ilm» (1220).

(2) Il s'agit de Salamah Ibn Dînâr Al-'Araj, un adorateur digne de confiance.

(3) Rapporté par l'Imam Ahmad dans : « Al-'Ilal » (2659).

(4) Rapporté par Al-Khatîb dans: «Al-Iqtidhâ» (31-32-33). Al-Albâni a dit: Sa chaîne de narration est arrêtée (Mawquf), hadith convenable».

'Abdallah Ibn Al-Mou'tazz a dit: «*Une science sans actes est comme un arbre sans fruits*».

Il a dit également: «*La science de l'hypocrite se limite à ses paroles, alors que celle du vrai croyant se reflète dans ses actes*».

Ma'rouf Al-Karkhi a dit: «*Quand Allah veut du bien à un adorateur, Il lui ouvre la porte des œuvres pieuses et lui ferme la porte de la polémique, et quand Allah veut du mal à un serviteur, Il lui ouvre la porte de la polémique et lui ferme la porte des actes*».

Al-Hassan a entendu des gens en train de polémiquer, et dit: «*Ces gens-là se sont lassés de l'adoration, la palabre leur a été rendue légère, et leur abstinence (réserve) s'est estompée, alors ils sont mis à bavarder*»[1].

Soufyân Ibn 'Uyaynah a dit: «*La science, si elle ne t'est pas profitable, te nuit*».

Al-Khatîb a dit: «*C'est-à-dire, si elle ne lui est*

(1) Dans «Fadhlu 'Ilm As-Salaf» (Le mérite de la science des pieux prédécesseurs) (page: 37).

pas utile, de sorte qu'il la mette en application dans ses actes, cette science lui sera nuisible car elle sera une preuve à charge contre lui»[1].

Parmi les belles citations qui ont été rapportées à ce sujet, celle de Soufyân رحمه الله à qui on a demandé: «Qu'est-ce que qui est plus aimé de toi, est-ce partir à la quête du savoir ou est-ce les actes? Il répondit en disant: *«On désire la science pour la mettre en pratique; alors ne délaisse pas la quête de la science pour les actes et n'abandonne pas la pratique des bonnes œuvres pour la quête de la science»*[2].

Je termine cette épître par cette recommandation éloquente, importante, utile et profonde d'Al-Khatîb Al-Baghdâdi رحمه الله tirée de son ouvrage «Iqtidhâ Al-'Ilm, Al-'Amal»[3]. Il a dit رحمه الله:

«Je te recommande, ô toi l'étudiant en quête de science, de te dévouer avec sincérité dans

(1) Toutes ces paroles se trouvent dans «Iqtidhâ Al-'Ilm, Al-'Amal» d'Al-Khatîb.

(2) Rapporté par Abou Nu'aym dans: «Al-Hilyah» (7/12).

(3) (Page 18).

ta quête, de faire les efforts et de t'évertuer à œuvrer selon cette science car le savoir est un arbre et les actes sont ses fruits. N'est pas savant celui qui ne met pas en pratique ce qu'il a acquis comme science. Ne te console pas par les actes tant que tu es dépourvu de science et ne compte pas sur ton savoir tant que tu es insuffisant en actes, mais réunis les deux, même si tu es insuffisant dans les deux. Sache que rien n'est plus vil qu'un savant que les gens ont délaissé à cause de la corruption de sa voie (suivie), et qu'un ignorant de qui les gens prennent la science en raison de sa dévotion (apparente non fondée sur la science). Un peu de ça et un peu de ci est plus salutaire à la fin, si Allah lui fait grâce de Sa miséricorde et comble Son serviteur de bienfaits.

Sache que le refus de l'effort, la négligence, l'amour de la facilité et de la flemmardise, la préférence de la passivité et de la quiétude, le penchant pour la relaxation et l'aisance, tout cela mène à des conséquences condamnables, détestables et désastreuses. Sache

qu'on désire la science pour les actes (qu'on a à accomplir) comme on désire accomplir les actes (pieux) pour notre salut. Sache que si les actes sont dénués de science (acquise), alors les actes sont inutiles pour un savant. Nous implorons le secours d'Allah contre une science qui devient (une fatigue) inutile, qui donne lieu à l'humiliation et qui devient pour son acquéreur une entrave».

Ainsi s'achève sa citation رحمه الله.

Ainsi donc s'achève ce qui est à dire à ce sujet, et nous demandons à Allah سبحانه وتعالى de faire en sorte que cela puisse être un argument en notre faveur et non à notre détriment. Et qu'Il fasse en sorte que l'on tire avantage de ce qu'Il nous enseigne, qu'Il nous apprenne ce qui nous est utile (ici-bas et dans l'au-delà), qu'Il augmente notre science et qu'Il réforme toute notre situation.

Glorifié et Loué sois-Tu, Ô Allah! J'atteste qu'il n'y a de divinité digne d'adoration que Toi, Seul (l'Unique), j'implore Ton pardon et je me repends vers Toi. Et que les prières, les bénédictions et

les salutations d'Allah soient sur Son Serviteur et Envoyé, notre Prophète, Muhammad, ainsi que sur les membres de sa noble famille et sur l'ensemble de ses compagnons.

Les œuvres, fruit de la science

Tables des matières

Sixième point

Septième point

Huitième point

Neuvième point

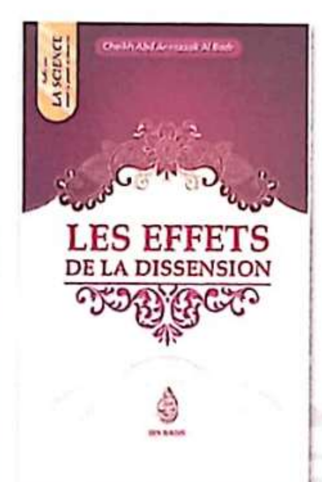
Dixième point

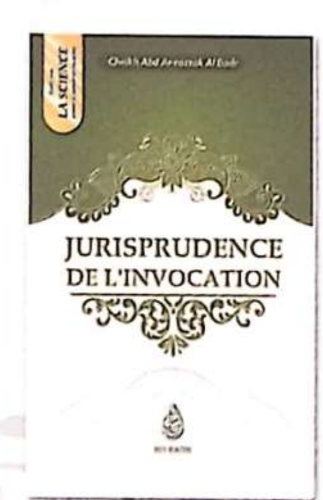


ثمرة العلم العمل

ÉGALEMENT DISPONIBLES









ISBN 979-1091925143







3,50 €